

RAPPORT D'ACTIVITE

2022



Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

\ Bourgogne
Franche-Comté

Choisir
l'intérêt
général

La vie associative en Bourgogne-Franche-Comté

65 000 associations



6 210

associations employeuses



570 000

bénévoles

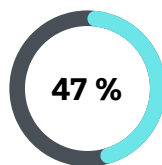


78,5%

des structures de l'ESS
sont des associations



**76 420 salariés
associatifs**
soit **10,6 %** de l'emploi
privé



des associations
employeuses ont moins
de 3 salariés

Objet des créations
d'associations :

- Le sport : 21,1 %
- La culture : 20,5 %
- Les loisirs : 13,1 %
- Le social : 7,3%

Choisir
l'intérêt
général



SOMMAIRE

QUI SOMMES NOUS ?

Edito.....	6
Les membres.....	6
La vie statutaire.....	7
L'équipe salariée.....	7
Les participations nationales.....	8
Les orientations 2022-2024.....	9

LES ACTIONS MENEES EN 2022

Porter les enjeux de la vie associative

Conférence régionale de la Vie Associative.....	11
Charte d'engagements réciproques.....	11
Plaidoyers.....	12
Contrat d'engagement républicain.....	13

Accompagner les associations

Portail de formation des bénévoles.....	14
Bénévalibre.....	15
Point d'appui au numérique associatif	16
De la féminisation à la mixité dans les associations.....	16

Représenter les dynamiques associatives

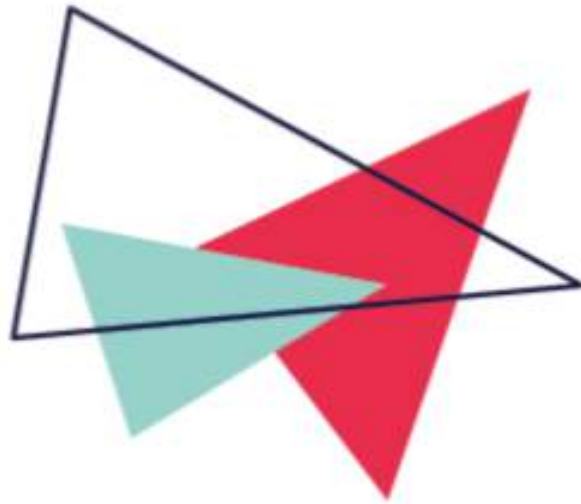
Dispositif local d'accompagnement.....	17
Fond de Développement à la Vie Associative.....	17
CRESS.....	17
Rencontres partenaires.....	17

Rendre visible l'action associative

Mission d'Observation de la Vie Associative.....	18
Campagne "Mon association, je l'adore, j'y adhère".....	18
Communication.....	18

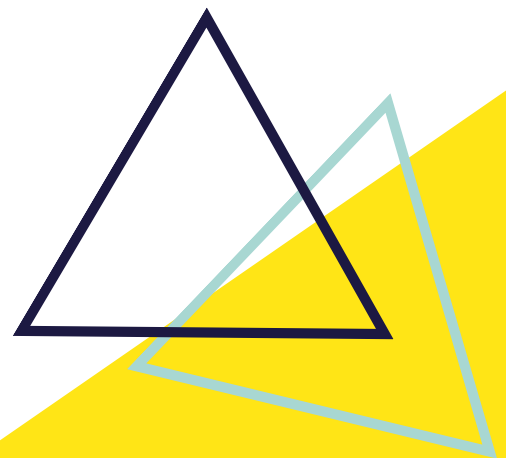
LES COMPTES

Le budget 2022.....	20
Nos partenaires.....	20



PRESENTATION

**Le Mouvement
Associatif Bourgogne-
Franche-Comté**



EDITO



Nous sommes très heureux de vous présenter le rapport d'activité du Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté.

2022 a été une année riche de très nombreuses rencontres : nous avons sillonné toute la région pour aller échanger avec les acteurs locaux dans chaque département et la Conférence Régionale du 1er juillet a été une belle occasion de réunir et dialoguer avec celles et ceux qui font vivre les associations. A cette occasion, nous avons pu mesurer la force et l'énergie qui se dégagent des responsables associatifs. Mais nous avons entendu aussi des envies de reconnaissance, des besoins de soutien et des inquiétudes quant à l'avenir. A travers la Charte d'engagements réciproques signée avec l'Etat et la Région, nous avons ciblé de nouveaux chantiers à travailler ensemble, qui apporteront, nous l'espérons, des réponses constructives aux besoins locaux.

N'oublions pas que la première richesse des associations est humaine : ce sont avant tout des femmes et des hommes qui mettent leurs idées, leur énergie, leur temps au service d'un projet commun et de l'intérêt général. Claire Vapillon, qui nous a quitté à la fin de l'été 2022, incarnait pleinement cet engagement associatif, au service d'un idéal et d'un projet collectif. Administratrice au Mouvement Associatif BFC depuis de nombreuses années, son départ brutal laisse un grand vide...

C'est l'occasion également de saluer l'ensemble des réseaux et des administrateurs.trices engagé.e.s pour faire vivre le Mouvement Associatif BFC et de remercier vivement Estelle et Rachel qui orchestrent tout cela avec détermination !

Nous sommes maintenant tournés vers l'avenir, pour ouvrir de nouveaux chantiers et de nouvelles perspectives...

Les Membres



Notre objet

Le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté a pour but :

- De faire reconnaître le monde associatif comme un corps intermédiaire du dialogue civil au service de l'intérêt général.
- De contribuer à promouvoir une vie associative qui vise à développer des projets d'intérêt général et des activités sans finalité lucrative et d'en être le porte-parole à travers une communication publique.
- De rassembler et défendre l'ensemble des associations qui créent des liens sociaux, développent la citoyenneté participative, luttent contre les excès de l'individualisme, le racisme, le sexisme, la xénophobie, qui préservent ces valeurs pour une Europe plus sociale, plus écologique et plus solidaire et qui promeuvent la solidarité internationale.
- D'accompagner la stratégie des membres et élaborer des stratégies communes, par le dialogue et la négociation avec les autorités publiques.
- De rechercher une vision prospective de la vie associative autour de ses spécificités citoyennes et gestionnaires.
- De développer des partenariats avec toutes les organisations qui adhèrent aux mêmes valeurs et poursuivent les mêmes objectifs notamment sur le terrain de l'économie sociale et solidaire.

Le Conseil d'administration

Membres du CA

Titulaires / Suppléants

- **CRAJEP**

Fabien Quinet / Gilles Bonnefoy
Corinne Molina / Nadine Vieste

- **CROS**

Chrystel Marcantognini / Patricia Beurenaud
Boris Bapicot

- **COFAC**

Claire Vapillon

- **COORDINATION SUD**

Patrice Bernard

- **FEBIA**

Maxence Roulliat

- **FRANCE BENEVOLAT**

Jean-Luc Aubert/ Daniel Jacquier

- **FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT**

Hervé Bellimaz

- **LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT**

Marie-Pierre Cattet / Jean-Louis Cabrespines
Bruno Lombard

- **URAF**

Michel Maliverney / Elisabeth Grimaud

Le Bureau

Marie-Pierre CATTET (Présidente)

Jean-Luc AUBERT (Trésorier)

Patrice BERNARD (Secrétaire)

Fabien Quinet

6 Bureaux

2 Conseils d'administration

1 Assemblée Générale

Mais aussi :

- 1 groupe de travail sur l'organisation de la conférence régionale de la vie associative
- 1 groupe de travail sur le suivi du Dispositif Local d'Accompagnement
- 1 groupe de travail sur le suivi du FDVA

L'équipe salariée



Estelle JEANNIN
Coordinatrice régionale



Rachel PAYAN
Chargée de mission

En 2022, l'équipe salariée a évolué. Le Mouvement associatif de Bourgogne-Franche-Comté a renforcé son équipe avec l'arrivée d'une nouvelle salariée début mai, Rachel Payan. Elle occupe le poste de chargée de mission. En 2022, elle a en charge notamment l'animation du Portail de formation des bénévoles, la co-animation de Bénévalibre avec le CRAJEP, le lancement d'une dynamique régionale avec les Points d'appui aux Numérique Associatif et a participé à l'organisation de la Conférence Régionale de la Vie Associative.

Estelle Jeannin occupe depuis mars 2020, le poste de coordinatrice régionale.

Les participations nationales

LES CONFÉRENCES DES RÉGIONS

La conférence des régions est le lieu où sont débattues les questions liées au développement du réseau des Mouvements associatifs régionaux et aux dynamiques territoriales. Les sessions sont animées par le Mouvement national.

Elles se déroulent en visio-conférence une fois par mois à l'exception de 2 : une à Paris la veille de l'assemblée générale nationale et une à Saint-Malo, accueillie par le Mouvement associatif Bretagne les 31 mars et 1er avril.

Le Mouvement associatif Bourgogne-France-Comté a participé à toutes ces conférences des régions via les salariées et /ou la présidente.

LA CONFÉRENCE DES MEMBRES

Lors de l'assemblée générale de septembre 2020 un nouvel espace d'échange a été créé : la conférence des membres. Sont invités à participer les présidents et présidentes des organisations nationales et régionales membres du Mouvement associatif (ou leur représentant/représentante) ainsi que les membres du Conseil d'administration.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE

Le 10 juin s'est tenue l'Assemblée générale extraordinaire.

Ce même jour 3 nouveaux membres nationaux ont été accueillis : le Collectif Mentorat, le Réseau National des Junior Associations (RNJA) et le réseau F3E

Un temps d'échange a été organisé avec Jérôme Saddier, président d'ESS France et Antoine Détourné, délégué général. Au coeur des échanges : quels enjeux pour l'ESS dans le prochain quinquennat et quels projets collectifs pour nos organisations ?

Pour rappel, le Mouvement associatif est membre du bureau d'ESS France.

DROIT DE CITE !

Le 4 juillet 2022 c'était "la grande journée des associations et de celles et ceux qui s'y engagent au quotidien". Comme en 2020, Le Mouvement associatif convie les acteurs et partenaires de la vie associative à échanger, partager et débattre à la Cité internationale universitaire de Paris. Le Mouvement associatif BFC y était par la présence de 2 administrateurs et de ses salariées. Le Mouvement associatif BFC a présenté le Portail de Formation des Bénévoles ainsi que Bénévalivre.

GROUPES DE TRAVAIL NATIONAUX

Le Mouvement associatif BFC participe à plusieurs groupes de travail thématiques animés par Le Mouvement associatif (DLA, PANA, Gouvernance, Plaidoyer...)

ORIENTATIONS

2022 - 2024



L'année 2022 a été synonyme du lancement de la mise en oeuvre des axes d'actions co-construits avec l'Etat et la Région via une convention pluri-annuelle d'objectifs

AXES

PRIORITES D'ACTIONS

1

Ré-enchanter l'agir ensemble
(pour stimuler la participation citoyenne)

Mobiliser les citoyens et développer leur pouvoir d'agir collectif

Former les bénévoles et les dirigeants associatifs

Valoriser l'engagement bénévole et citoyen

2

Consolider les modèles économiques associatifs et leurs spécificités en adéquation avec les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Sécuriser les associations dans leur fonctionnement

Diversifier les partenariats

Evaluer l'impact des associations

3

Donner de la force à la contribution associative au coeur du fonctionnement démocratique

Représenter les associations et porter leur parole

Dialoguer avec l'ensemble des partenaires publics

Contribuer à la construction de politiques publiques

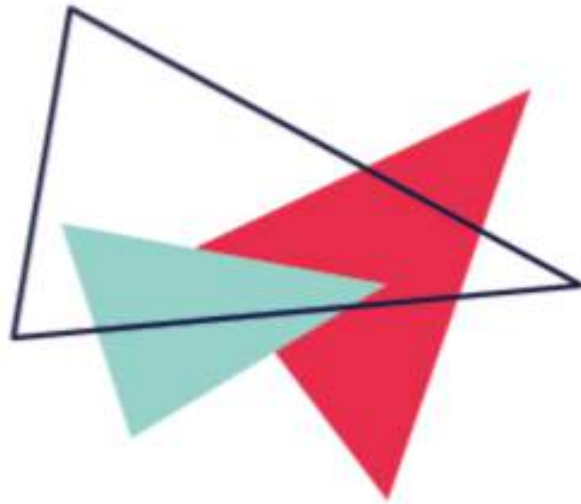
4

Consolider la force collective associative

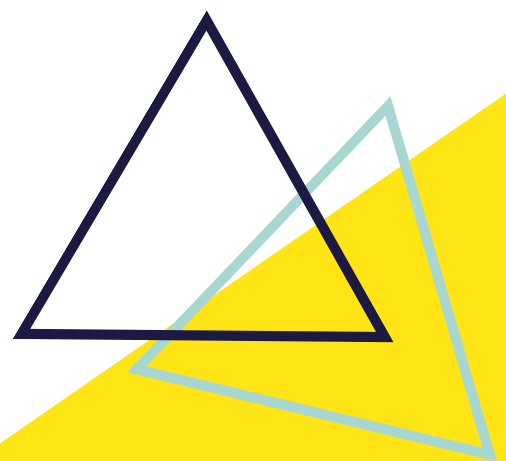
Coordonner le réseau associatif régional

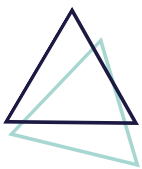
Accompagner les associations dans les problématiques qu'elles rencontrent

Observer la vie associative régionale



LES ACTIONS MENEES EN 2022





Porter les enjeux de la vie associative

Conférence Régionale de la Vie Associative

Le 1er juillet, anniversaire de la Loi 1901, Le Mouvement Associatif Bourgogne-Franche-Comté soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, a organisé une journée pour tous les acteurs de la vie associative sur notre région.

Une journée pour échanger, expérimenter, partager nos préoccupations, se nourrir des dynamiques associatives des uns et des autres.



Signature d'une déclinaison de la Charte d'Engagements Réciproques

A l'occasion de cet événement une déclinaison de la Charte d'Engagements Réciproques est signée par la DRAJES, la Région et Le Mouvement associatif BFC.



Déclinaison régionale Bourgogne-Franche-Comté de la Charte d'engagements réciproques

6

axes de travail communs et partagés

- > Promouvoir et faciliter l'engagement bénévole
- > Développer l'emploi associatif de qualité
- > Reconnaître le rôle des associations dans le dialogue civil
- > Faciliter le maillage territorial des dispositifs d'accompagnement des associations
- > Sécuriser le modèle socio-économique des associations
- > Étendre notre connaissance et expertise de la vie associative régionale

Signée le 1^{er} juillet 2022 par Le Préfet de Région, La Présidente de la Région La Présidente du Mouvement Associatif

Impacts réseaux sociaux et médias

- 1 vidéo "bilan" de la journée
- 4 interviews des organisateurs
- 1 interview télévisée





Porter les enjeux de la vie associative

► Préparation à la conférence

Une phase préparatoire a été organisée dans chaque département, avec l'appui des services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et la Région.

L'objectif de ces rencontres départementales était de recueillir les réalités associatives locales en vue de nourrir le contenu de la Conférence Régionale de la Vie Associative.

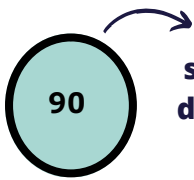
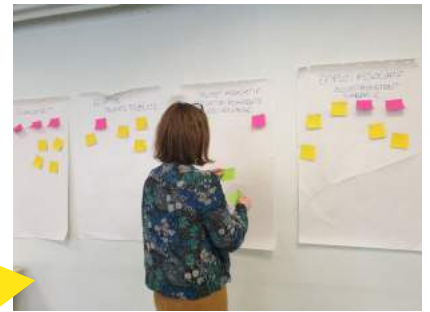
Le déroulé des rencontres en territoire a été sensiblement identique afin de faire émerger les sujets transversaux concernant la vie associative de la région Bourgogne-Franche-Comté.

L'apport des rencontres départementales a permis d'affiner le contenu de la CRVA du 1er juillet 2022 et d'adapter les thématiques abordées en fonction des problématiques associatives du moment.

5

thématiques débattues

- > Gouvernance, bénévolat et engagement
- > Emploi associatif et accompagnement des salariés
- > Financement
- > Projet associatif et relation aux adhérents
- > Relation avec les pouvoirs publics



structures et acteurs de l'accompagnement

participants



► Plaidoyers

► Elections législatives

Novembre 2022 : Interpellation des députés nouvellement élus sur les enjeux de la vie associative.

► Bénévolat



27 octobre 2022
Interview France 3 Franche-Comté sur les évolutions du bénévolat et de l'engagement associatif



À l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre 2022, France Bénévolat et Le Mouvement associatif Bourgogne Franche Comté souhaitent mettre en avant l'engagement bénévole, si précieux au fonctionnement de nos associations et à l'épanouissement personnel de celles et ceux qui le pratiquent.

En France, 90 % des associations sont gérées exclusivement par des bénévoles. Le bénévolat est le pilier de l'action associative et collective. En moyenne, 35% des Français donnent de leur temps dont 20% au sein d'une association.

Les motivations de l'engagement bénévole sont multiples et variées : envie d'être utile, de défendre une cause ou des valeurs ; mais aussi recherche de sens, besoin d'appartenance personnelle, d'acquisition de compétences ou encore d'exercice d'une responsabilité et de reconnaissance sociale.

Au-delà de la motivation individuelle, le bénévolat a aussi une dimension collective : lien social, sentiment d'appartenance à un groupe, à une équipe, satisfactions du « faire ensemble ». C'est pour cette raison que l'engagement bénévole s'exerce majoritairement au sein des associations, même si un constaté depuis la pandémie une progression du bénévolat direct ou informel.

Ces dernières années, et notamment à la suite de la crise sanitaire, le bénévolat a connu des évolutions notables : si pendant cette période, de nombreux bénévoles ont spontanément donné un coup de main à ceux qui en avaient besoin, le secteur associatif a perdu environ 15% de ses bénévoles. Le repli le plus net du bénévolat est identifié auprès des bénévoles les plus engagés et de ceux de plus de 65 ans. Cette base du bénévolat est moins présente chez les moins de 35 ans. Le bénévolat régulier est aussi en recul, mais le bénévolat ponctuel continue d'augmenter et représente aujourd'hui plus de la moitié des engagements.

Face à ces mutations, les associations s'adaptent et innovent. Elles espèrent leur fonctionnement général, le plus souvent avec l'appui du numérique et du travail à distance. À l'image du télétravail, le télé-bénévolat s'est largement développé. De nouvelles et nombreuses formes d'engagement sont possibles et adaptées aux envies, besoins et contraintes de chacun.

L'équipe France Bénévolat Bourgogne Doubs invite les associations et les candidats au bénévolat à retrouver le **lundi 5 décembre 2022** à la MJC du Palatin, 24 rue des Rues à Besançon, de 9h00 à 16h00.

5 décembre 2022

Plaidoyer commun France Bénévolat Doubs / Mouvement associatif BFC à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat



Porter les enjeux de la vie associative

▶ Contrat d'engagement républicain

Depuis le 1er janvier 2022, toute association ou fondation souhaitant bénéficier de subventions publiques doit souscrire au contrat d'engagement républicain.

Aux termes de ce contrat, imposé par la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et défini par le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021, les associations s'engagent à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

L'analyse des premiers cas d'associations mises en cause pour « non-respect du contrat d'engagement républicain » interroge et alerte fortement le monde associatif, en particulier sur 2 points :

- Annoncé comme un outil de lutte contre le séparatisme, le contrat d'engagement républicain est pour l'instant surtout utilisé pour limiter la liberté d'expression et d'interpellation d'associations et leur capacité à faire vivre le débat
- Soumis à interprétations, ce texte crée une insécurité juridique et financière forte pour les associations et pour leurs partenaires, à commencer par les collectivités

Ces inquiétudes, aujourd'hui avérées, sont exprimées, en vain, depuis les premières discussions autour du projet de loi par Le Mouvement associatif et d'autres acteurs comme le Haut Conseil à la Vie Associative (HCVA) et la Défenseure des Droits. Cette dernière indique, en effet, dans l'avis 21-01 du 12 janvier 2021 que le renversement opéré par le contrat d'engagement républicain « fait courir le risque de dénaturer en partie le statut des associations, qui sont des tiers essentiels entre le citoyen et la puissance publique. »



Plaidoyer relayé par le Mouvement associatif BFC

2

articles sur le site internet

4

focus au sein de la lettre d'information dont 1 newsletter dédiée

Formulaire d'alerte pour faire remonter des possibles dérives de l'utilisation du CER

Formulaire d'alerte sur le contrat d'engagement républicain

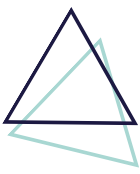
Dans le cadre du [contrat d'engagement républicain](#), un recours est possible et même nécessaire si vous estimez que :

- les faits qui vous sont reprochés ne sont pas fondés ;
- la décision de retrait ou de refus est fondée sur des faits qui ne se déroulent pas dans la période de la subvention et du contrat lié ;
- l'autorité publique fait preuve d'abus : la sanction a été prise de manière arbitraire ou politique ;
- la procédure contradictoire avant la sanction n'a pas été respectée.

Les cas relevés serviront également dans le cadre du travail de [l'Observatoire des libertés associatives](#).

Avant de commencer à répondre à ce formulaire merci de vous munir de toutes les pièces justificatives à votre disposition et mises en format pdf ou réunies en archive (copie d'email, de courrier officiel, etc).

Les membres de [la Coalition](#) qui recevront votre alerte reviendront vers vous une fois les pièces étudiées. En l'absence de réponse après 6 semaines, cela veut dire que votre dossier



Accompagner les associations

Le Portail de Formation des Bénévoles

Le portail de formation des bénévoles est ouvert depuis juin 2021.



Chiffres clés 2022



Structures inscrites



formations publiées



moyenne des visites hebdomadaires

Actions réalisées

En 2022, deux nouvelles fonctionnalités ont été intégrées au site :

- Module "inscription en ligne" : permettant aux structures formatrices de créer un formulaire d'inscription en ligne personnalisable et de gérer les inscriptions depuis leur compte.
- Module "Statistique": un outil de suivi qui permet de connaître la fréquentation hebdomadaire du portail

Promotion du Portail de Formation des bénévoles

Sur les réseaux sociaux

- **Facebook** Publication hebdomadaire ou mensuelle
- **Tweeter et LinkedIn** Publication ponctuellement
- **Newsletters** 4 fois dans l'année
- **Mailing aux structures de l'appui et de l'accompagnement des associations ainsi qu'aux services associatifs des collectivités**

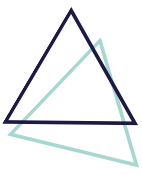
Participation à la création d'un flyer commun pour promouvoir les portails régionaux de formation



Sur des événements

Conférence régionale de la Vie associative , Droit de Cité ! , Le Grand Dej'....





Accompagner les associations

Point d'appui au numérique associatif (PANA)

L'animation territoriale de ce dispositif a été reprise par Le Mouvement associatif BFC courant 2022.



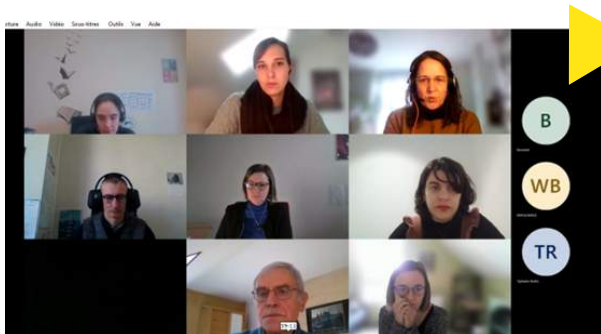
Chiffres clés 2022

- 19 PANA en BFC
- 1 à 5 PANA par département



Actions réalisées

- Septembre – octobre 2022 : prise de contact avec les 16 PANA recensés sur la région et mise à jour de la carte en lien avec HelloAsso
- Depuis Novembre 2022: prospection vers de nouvelles structures pouvant être référencées PANA pour une meilleure couverture du territoire régional – Arrivée de 3 nouveaux PANA en fin d'année et 3 autres intéressés

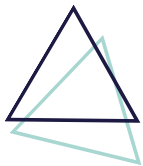


14 décembre 2022: Première visioconférence d'animation des PANA avec un temps de travail collectif sur les attentes et besoins (8 participants) :

- Montée en compétence (les outils libres, le numérique éthique et responsable, les ressources numériques pour les bénévoles débutants)
- Interconnaissance : mieux se situer par rapport aux autres PANA, savoir comment être complémentaires.

Mais aussi

- Participation au Comité de pilotage National PANA
- Echange auprès d'autres régions pour s'outiller sur l'animation territoriale du programme



Accompagner les associations

Bénévalibre

Outil libre de valorisation du bénévolat initié par le CRAJEP Bourgogne-Franche-Comté. Depuis 2020, Le Mouvement associatif BFC prend part à l'animation et au développement de l'outil pour le faire connaître au plus grand nombre d'associations et de bénévoles.



► Actions réalisées

- 5 décembre 2022 - Webinaire de promotion de Bénévalibre à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat
 - 130 inscrits – 65 participants
- Elaboration d'un cycle de formation 2022-2023
 - 3 sessions de 2 modules de 2h.



PLANNING DE FORMATION

MODULE THÉORIQUE	MODULE PRATIQUE
Judi 15 décembre 2022 - 10h-12h	Judi 12 janvier 2023 - 10h-12h
Judi 23 février 2023 - 10h-12h	Judi 23 mars 2023 - 10h-12h
Mardi 25 avril 2023 - 10h-12h	Judi 25 mai 2023 - 10h-12h

Inscription : mission.bfc@lemouvementassociatif.org ou 07 62 71 68 44



► Promotion de Bénévalibre

- 1er juillet 2022: Atelier sur les outils numériques au service des associations – présentation de Bénévalibre
- 4 juillet 2022: Présentation de l'outil bénévolat lors de Droit de Cité! organisé par Le Mouvement Associatif à Paris
- 7 octobre 2022: Participation à la présentation de Bénévalibre au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour son passage à l'échelle nationale, à Dijon

Mais aussi

- Participation aux comités de pilotage (en visioconférence) organisés tous les 2 - 3 mois
- Copil en présentiel à Dijon - 7 octobre 2022



De la féminisation à la mixité dans les associations

Le 1er décembre 2022, près de 80 personnes issues du tissu associatif et sportif étaient réunies pour passer du débat à l'action sur les questions d'égalité et de mixité au sein des associations notamment sportives.

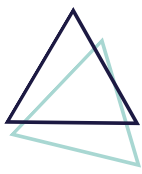
Ce projet porté par Les Sportives, en étroite collaboration avec le CROS et le Mouvement Associatif BFC, vise à accompagner les structures sportives et associatives territoriales dans leur axe et plan de féminisation à travers des ressources diverses notamment la formation, la coordination, la coopération.

RENCONTRES DE LA FEMINISATION A LA MIXITE DANS NOS ASSOCIATIONS

- PASSONS A L'ACTION ! -

JUDI 1^{er} DECEMBRE 2022 DE 9H A 18H A L'ENSM





Représenter les dynamiques associatives

Dispositif Local d'Accompagnement



Le Mouvement associatif est pilote au côté de l'Etat, la Banque des Territoires, la Région, et la CRESS du Dispositif Local d'Accompagnement.

A ce titre, Le Mouvement associatif BFC est présent au sein des comités de pilotage et comités d'appui départementaux ainsi qu'au sein du comité régional stratégique pour participer à la définition des orientations du dispositif.

5 administrateurs référents départementaux suivent le dossier DLA. En 2022, une réunion collective entre ces référents s'est tenue lors de la période de la programmation budgétaire.

Fond de Développement de la Vie Associative



Le Mouvement associatif BFC participe à la Commission Régionale du Fonds de la Vie Associative ainsi qu'aux commissions départementales via ces représentants en département.

En 2022, les représentants du MA via ces commissions se sont réunis pour produire une note d'observation concernant les orientations FDVA 1 et 2.

Le rôle du Mouvement associatif BFC au sein de cette instance est de :

- Veiller au maintien des fonds
- Valoriser le fait fédératif
- Veiller aux équilibres territoriaux
- Porter les enjeux associatifs

CRESS



Le Mouvement associatif BFC via sa présidente est présent au Conseil d'administration de la CRESS.

Le Mouvement associatif BFC a participé à différents événements organisés par la CRESS (AG, Conférence de l'ESS, lancement du mois de l'ESS..).

En début d'année 2022, une rencontre pour faire le point entre les dossiers des deux organisations s'est déroulée. L'occasion de partager les grands projets de chacun et sur lesquels nous pouvons nous rejoindre.

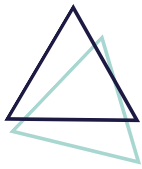
Rencontres partenaires

En 2022, Le Mouvement associatif BFC a rencontré une quinzaine de partenaires différents et a participé à plusieurs rencontres partenariales.

Elargissement des membres

En 2022, a été accueilli un nouveau membre (France Nature Environnement BFC) au sein du Mouvement associatif BFC. Depuis 2020, trois membres supplémentaires ont rejoint Le Mouvement associatif BFC.

Depuis l'automne 2022, le Bureau du Mouvement associatif BFC travaille sur le renouvellement de ces statuts qui aura vocation, notamment, à ouvrir l'accès à diverses structures associatives en son sein.



Rendre visible l'action associative

Mission d'Observation de la Vie Associative

Dans le cadre de la Charte d'Engagements Réciproques signée le 1er juillet 2022 avec l'Etat et la Région, le Mouvement associatif Bourgogne-Franche-Comté s'engage à développer l'observation de la vie associative régionale. « En s'appuyant sur les ressources déjà disponibles et en recueillant les données nécessaires, il s'agira de porter une analyse objective sur la situation des associations dans notre région. Cet observatoire sera un outil d'aide à l'orientation des politiques publiques associatives régionales. »



Action réalisée

En décembre 2022, lancement d'une dynamique sur la mise en place d'une Mission d'Observation de la Vie Associative.

Les enjeux identifiés :

- Valoriser ce que sont et ce qu'apportent les associations au territoire
- Adapter les pratiques associatives à leur périmètre d'action
- Piloter la vie associative plus efficacement

Campagne "Mon association, je l'adore, j'y adhère"

Pour la seconde année, Le Mouvement associatif et Héxopée se sont mobilisés pour soutenir l'action associative et poursuivre les efforts afin de faire vivre les valeurs de solidarité, du vivre-ensemble et du collectif sur nos territoires.

La campagne lancée en début d'année scolaire repose sur un site internet dédié, où on retrouve un ensemble d'informations de la campagne et a été boosté par un relai important sur les réseaux sociaux.



Un kit est mis à disposition afin de promouvoir et relayer la campagne et ainsi participer à cette prise de parole nationale pour porter haut les couleurs du monde associatif français.

Communication

Newsletters

- 16 lettres d'informations
- 500 abonnés : + 100 par rapport à 2021

Réseaux sociaux

- Twitter (depuis 2019) : 215 suivis
- En 2022, création d'un compte LinkedIn et Facebook

PRESENTATION DE NOS MEMBRES :



③ • **L'Etat c'est quoi ?**

Associer signifie avoir et pour les familles. Rendre Régional des Associations Familiales (RAF) de Bourgogne-Franche-Comté (BFC) fait partie de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Elle est constituée de familles qui vivent dans la région. Elle représente et défend les intérêts des associations de familles de Bourgogne-Franche-Comté et travaille avec elles pour améliorer leur quotidien.

④ • **Quelles sont ses missions ? Comment les concrétise-t-elle ?**

Le Réseau Régional Umaf agit auprès de membres, à mesure que les besoins émergent, dans le cadre de projets locaux et de territoires à l'échelle de nos départements et régions.

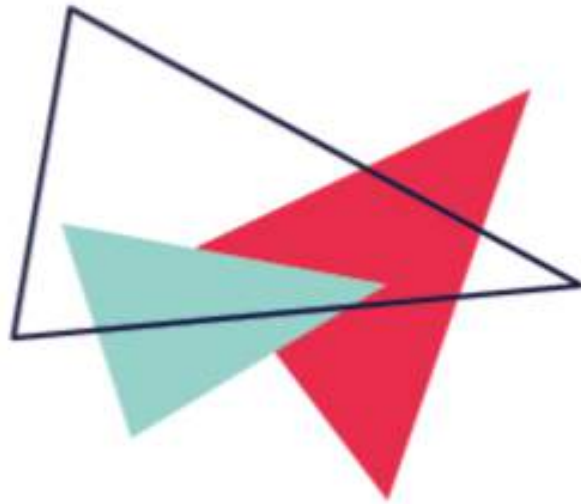
• **Participation des familles** - Le Réseau Régional Umaf agit auprès des familles à leur initiative (selon les besoins locaux), tout en étant la référence régionale et nationale des familles associatives de nos départements. Les membres du Réseau Régional Umaf travaillent avec les familles associatives locales.

• **Expert de leurs difficultés de vie** - Le Réseau Régional Umaf agit auprès des familles, par le biais de conseils et de recommandations personnalisés, dans un cadre d'écoute, d'accompagnement, de conseil et de soutien. Il agit auprès des familles associatives de nos départements et régions.

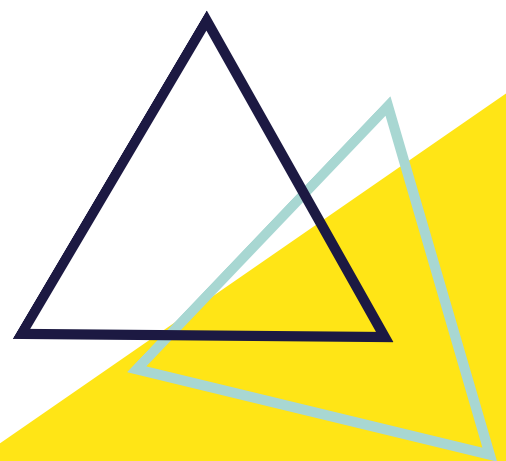
• **Réseau de services aux familles** - Le Réseau Régional Umaf agit auprès des familles, par le biais de conseils et de recommandations personnalisés, dans un cadre d'écoute, d'accompagnement, de conseil et de soutien. Il agit auprès des familles associatives de nos départements et régions.

• **Annuaire associatif** - Les associations familiales permettent aux familles de trouver et répondre à leurs besoins dans les territoires. Le Réseau Régional Umaf agit auprès des familles associatives de nos départements et régions.

Depuis octobre 2022, chaque mois, un membre du Mouvement associatif BFC est mis à l'honneur



LES COMPTES 2022



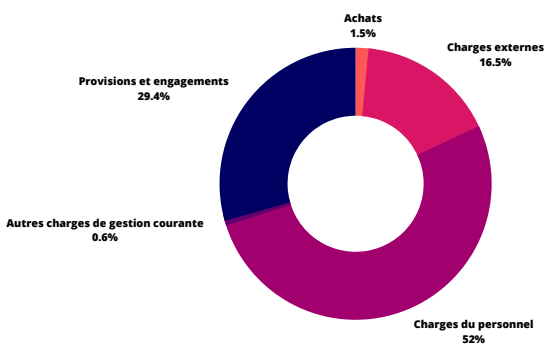
Le budget 2022

Le budget 2022 du Mouvement Associatif Bourgogne-Franche-Comté s'élève à 131 845 €, avec un résultat bénéficiaire de 12 638 €.

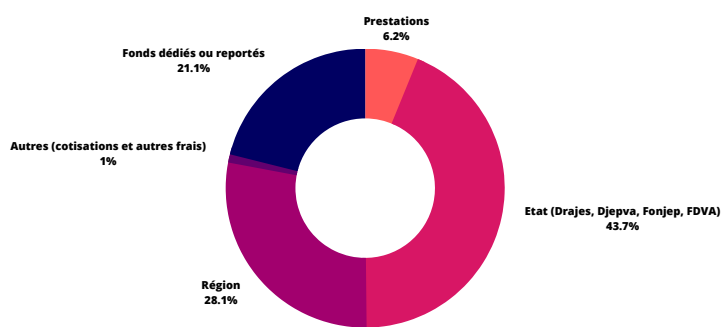
Les dépenses sont essentiellement constituées des salaires et cotisations sociales à hauteur de 52%.

Les financements publics représentent 72% du budget. Les reprises sur amortissements, provisions et fonds dédiés sont à hauteur de 21,1%

Charges



Recettes



Nos partenaires



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports



Le MOUVEMENT ASSOCIATIF

\ Bourgogne
Franche-Comté



**6B Boulevard Diderot
25 000 Besançon**

bourgognefrancheconte@lemouvementassociatif.org

06 99 99 71 66

www.lmabfc.org



**Choisir
l'intérêt
général**